Liminaire du 9 janvier 2024 à 13h30

Madame la présidente,

pour l'année 2023, nous avons été patients. En effet nous avons attendu 10 mois pour obtenir le projet de règlement intérieur. Au mois de novembre nous avons tous travaillé pour élaborer des propositions d'amendements. Le 23 novembre 2023 les propositions qui ont été faites ont été votées lors du CSAL-FS. Or le 12 décembre 2023, nous avons constaté qu'aucune modification du règlement intérieur avait été prise en compte. Vous nous avez informé que les propositions seraient remontées en central pour une synthèse nationale. Une circulaire devrait voir le jour, mais combien de temps faudra-t-il l'attendre ?

À ce jour, l'énergie que nous avons investie pour l'adaptation du règlement intérieur de notre direction semble avoir été perdu. Pour Solidaires Finances Publiques, le dialogue social ne doit pas être de simples paroles, mais se concrétiser par des actions concrètes !